



Bruxelles, 11 mars 2019

## **Les API désormais disponibles dans KBC Developer Portal conformément aux exigences PSD2**

KBC<sup>1</sup> lance ce jour un portail spécial destiné à mettre à disposition de tiers les interfaces de programmation d'applications (Application Programming Interfaces, API) requises afin d'associer les comptes courants des clients. Les API sont des fragments de code informatique qui permettent d'établir des liens entre des applications de différentes parties.

La PSD2 (seconde directive européenne sur les services de paiement qui régule les paiements entre des tiers autorisés et le client) exige notamment d'offrir au public un accès à l'ensemble de la documentation relative aux API. Cette exigence devait être remplie pour le 14 mars 2019.

KBC figure parmi les précurseurs de l'implémentation de la PSD2. Elle a en effet été la première banque en Belgique à lancer des services multibancaires dans son application de banque mobile en mars 2018.

Le KBC Developer Portal offre aux développeurs tiers un accès aux API qu'ils peuvent utiliser afin de se connecter à un compte client chez KBC ou d'effectuer un paiement.

KBC offre cette nouvelle technologie en garantissant toutefois le strict respect de la vie privée des clients et s'efforce d'offrir une protection maximale des informations transmises.

**Les tiers qui utilisent les API pourront créer une expérience client et l'optimiser.**

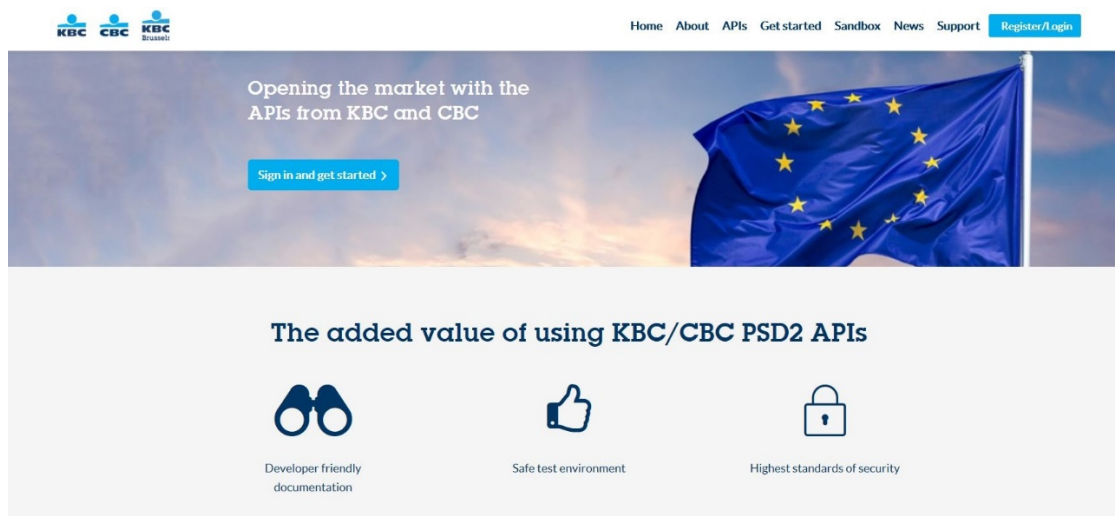
Les tiers pourront désormais consulter les API et y accéder via [KBC Developer Portal](#). Les tiers sont définis comme étant :

- des prestataires de services d'initiation de paiement
- des prestataires de services d'informations sur les comptes ;
- des prestataires de services de paiement émettant des instruments de paiement par carte

<sup>1</sup> Toute mention de KBC fait également référence à CBC et KBC Brussels

Les tiers peuvent accéder à KBC Developer Portal et utiliser les API gratuitement, sur simple demande.

## À quoi ressemble le Developer Portal ?



Les précédentes annonces de KBC relatives à ses initiatives dans le cadre de PSD2 sont disponibles à l'adresse [kbc.com/Newsroom](http://kbc.com/Newsroom) :

- Le 5 mars 2018, KBC [a annoncé](#) la création d'une application multibancaire et publié les [résultats](#) de l'étude portant sur l'attitude des Belges face aux opportunités de PSD2.
- [Le 23 mars 2018](#), les fonctionnalités multibancaires de KBC Mobile sont opérationnelles.

Cliquez [ici](#) pour accéder à Developer Portal.

---

### KBC Groupe SA

Avenue du Port 2 – 1080 Bruxelles  
Viviane Huybrecht  
Directeur Communication Corporate/  
Porte-parole  
Tél. 02 429 85 45

Service presse  
Tél. 02 429 65 01 Stef Leunens  
Tél. 02 429 29 15 Ilse De Muyer  
Tél. 02 429 32 88 Pieter Kussé

E-mail : [pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be)

Vérifiez [ici](#) l'authenticité de ce document

Les communiqués de presse de KBC sont disponibles sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com)  
Suivez-nous sur [www.twitter.com/kbc\\_group](https://www.twitter.com/kbc_group)

Vous pouvez rester au courant de nos solutions innovantes sur <https://www.kbc.com/fr/innovation-2019>

---